

Rapport d'activité 2020



SOMMAIRE

- 4. ÉDITO
& RAPPORT MORAL
- 6. PRÉSENTATION GÉNÉRALE
ET CHIFFRES CLÉS
- 8. POINT SUR L'AVANCÉE
DU PLAN STRATÉGIQUE
- 9. LE NUMÉRO VERT NATIONAL «SEXUALITÉS, CONTRACEPTION, IVG»
AU COEUR DE LA CRISE SANITAIRE
- 13. LE RÉSEAU EN TEMPS DE COVID :
ASSURER LA CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ
- 18. LE PROJET
«JEUNES»
- 20. RENFORCER NOTRE PRÉSENCE
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
- 21. LE CENTRE DE DOCUMENTATION CONFÉDÉRAL :
DES RESSOURCES POUR S'INFORMER, SE FORMER ET S'OUTILLER
- 24. AGIR AVEC LES PROFESSIONNEL·LE·S :
LA FORMATION
- 25. LE PLANNING FAMILIAL DANS LES OUTRE-MER : UNE DYNAMIQUE DEPUIS PLUS
DE 10 ANS, QUI A DÛ INNOVER EN 2020, PANDÉMIE DE COVID OBLIGE !
- 26. LE PROGRAMME
«HANDICAP ET ALORS ?!»
- 28. LE PROGRAMME
«GENRE ET SANTÉ SEXUELLE»
- 29. LE PLAIDOYER
INTERNATIONAL
- 31. CONCLUSION
& PERSPECTIVES

Coordination et rédaction

Cécile Malfray, Bénédicte Paoli, Marianne Niosi, Patricia N'depo, avec l'aide de Sandra Franrenet, journaliste

Ont participé à la rédaction

Blandine Charbonneau, Charlotte Billaud, Chrystel Grosso, Frédérique Danthez, Margaux Herbin, Miléna Rafailac, Robert Simon, Sharlen Sezestre, Sixtine Voillery, Alice Ackermann, Sarah Durocher, Caroline Rebhi, Elisabeth Péricard-Devauchelle, Dominique Mauvillain, Lydie Porée, Marie Véron, Véronique Séhier, Christine Mauget, Carine Favier, Marie Da Costa et Guylaine Vernet

Conception et réalisation graphique

Stéphanie Poche

Illustrations

Farhanaz ELAHEE - Joy

Impression

Estimprim

ÉDITO ET RAPPORT MORAL

Le Planning Familial est un réseau associatif national mobilisé depuis plus de 60 ans pour l'accès de tou-te-s aux droits à la santé sexuels et reproductifs, en France et à l'international. Les 70 associations départementales (AD) qui le composent permettent au quotidien l'accès à différents services: écoute, accompagnement, consultations médicales. Association féministe et d'éducation populaire, le Planning Familial veille à l'inclusivité de tous les publics et à informer les personnes rencontrées afin qu'elles effectuent leurs choix librement. Alors même que l'accès aux droits à la santé sexuels et reproductifs est soumis à de multiples freins en période habituelle, la crise sanitaire du COVID 19 a ajouté de nombreuses difficultés pour les personnes. Néanmoins, durant l'année 2020, le Planning Familial s'est mis en mouvement pour assurer la continuité de l'activité, en faisant évoluer ses modes d'action en direction des publics et en saisissant les opportunités qui se sont présentées durant cette année particulière pour porter le plaidoyer sur les droits à la santé sexuels et reproductifs.

Ainsi, grâce aux paroles recueillies lors des appels téléphoniques reçus au **numéro vert national 08 00 08 11 11** (NVN), la confédération a rapidement été en alerte sur la question de la permanence d'accès aux droits à la santé sexuels et reproductifs, déjà difficile en période ordinaire. De nombreux dysfonctionnements ou des faits de non-respect de la loi dans la prise en charge des personnes souhaitant réaliser une IVG ou se faire délivrer ou poser une contraception, ou encore des accueils IVG jugeants, une désinformation par un-e professionnel-le ou une personne anti-IVG ont davantage mis à mal l'accès aux droits. Par rapport à 2019 sur la même période, les appels signalant ces faits ont augmenté de 322% pendant le confinement du printemps. En l'absence de campagne gouvernementale dédiée, le Planning Familial a créé sa propre campagne de communication. Lancée début avril 2020, diffusée sur les réseaux sociaux et intitulée «Confiné-e-s nous avons toujours des droits», cette campagne visait à informer les personnes sur leurs droits d'accès à la contraception et l'avortement, y compris pour les mineur-es ou les femmes en situation de délais dépassés devant se rendre à l'étranger pour avorter. Cette campagne confédérale a bénéficié d'une large diffusion. Un épisode spécial du podcast «Au cœur du Planning» dédié à l'accès à la contraception et l'avortement en période de confinement a été réalisé par Isabelle Duriez début mai 2020. Il visait à rappeler aux personnes que leurs droits étaient maintenus, même si leur accès était rendu difficile, et que leurs besoins en matière de santé sexuelle et reproductive étaient légitimes.

Bénéficiant d'un accès aux médias plus important, pendant la crise sanitaire, le Planning a interpellé les parlementaires, les ministères de la santé, des outre mers et de l'intérieur, ainsi que le secrétariat d'État aux droits des femmes, afin de les saisir pour garantir aux femmes un accès à l'avortement partout en France et à l'étranger une fois les délais dépassés (dérogation pour passer les frontières). En effet, 141 fiches de demande d'information pour une interruption de grossesse au-delà de 12 semaines ont été enregistrées pendant le premier confinement, soit un peu plus du

double que pour la même période en 2019. Le Planning a également signé plusieurs tribunes et diffusé une pétition pour demander l'allongement des délais d'accès à l'avortement du nombre de semaines équivalent à la durée du confinement.

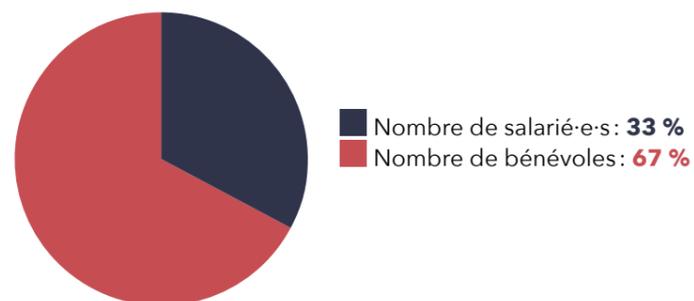
Il s'agissait que l'avortement soit reconnu comme un soin urgent, de manière effective, sur l'ensemble des territoires, en maintenant les services d'IVG et en permettant un accès à l'interruption médicale de grossesse (IMG) sans restriction pendant cette période. Cette mobilisation a permis d'obtenir des avancées importantes en matière notamment d'accès à l'avortement durant le plan d'urgence sanitaire et la diversification des choix des méthodes: l'accès à l'IVG médicamenteuse en ville par téléconsultation avec délivrance des médicaments à la pharmacie sur ordonnance, l'accès à l'IVG médicamenteuse en ville jusqu'à 9 semaines d'aménorrhée pendant toute la durée de l'état d'urgence et le développement de la démedicalisation (envoi d'ordonnances de Beta-HCG par mail aux femmes après leur avortement). Malheureusement, le plaidoyer - pourtant mené avec l'appui de professionnel-le-s de santé et de collectifs féministes comme «Avortement Europe» - en faveur de la simplification du parcours (mise en place d'une seule consultation au lieu des deux obligatoires avant toute IVG, suppression du délai de réflexion de 48h pour les personnes mineures) et de l'allongement des délais jusqu'à 14 semaines de grossesse, n'a pas abouti. Les mesures mises en place pendant la première période d'état d'urgence n'ont pas été reconduites. Il a fallu attendre la seconde période pour qu'elles soient remises en place jusqu'à la fin de l'état d'urgence. Si ce plaidoyer en faveur de l'allongement des délais d'accès à l'avortement n'a pas abouti, il semble que le travail de lobby réalisé lors de cette période - auprès des parlementaires notamment - ait porté ses fruits. En effet, une proposition de loi visant à l'amélioration de l'accès à l'avortement est portée depuis octobre 2020. Pour faciliter le parcours des femmes en demande d'IVG, il semble également indispensable que les mesures offrant aux femmes plus de choix en toute sécurité, deviennent pérennes, en dehors de l'état d'urgence sanitaire.

Le plaidoyer du Planning a également porté sur les violences intrafamiliales - envers les femmes, les enfants et les personnes LGBTQI+ - durant la période de confinement: des courriers et documents ressources édités par la Haute Autorité de la Santé ont été envoyés au Ministre de l'Éducation nationale, aux syndicats enseignants, et aux associations de parents d'élèves pour diffusion dans leurs réseaux. Le Planning a également créé un support de communication spécifique sous forme d'une affichette à destination des «familles, amis et voisins» de personnes victimes de violences, afin de les responsabiliser et de leur donner des éléments pour savoir réagir, apprendre aux enfants à composer le **119-Allô Enfance en Danger** ou à envoyer un SMS au **114**.

La voix du Planning Familial a ainsi contribué à renforcer l'accès aux droits et aux soins en santé sexuelle et à amplifier la lutte contre les violences intrafamiliales, en cette période de crise sanitaire, économique et sociale sans précédent.

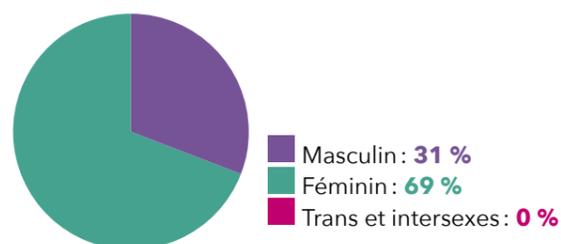
PRÉSENTATION GÉNÉRALE ET CHIFFRES CLÉS

LES PERSONNES QUI FONT VIVRE LE PLANING

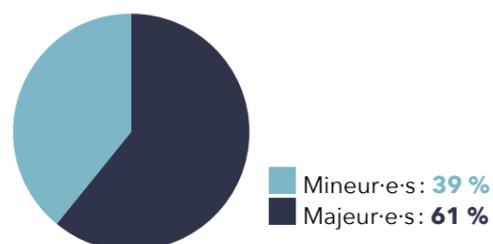


STATISTIQUES GÉNÉRALES, TOUS PUBLIC ET ACTIVITÉS

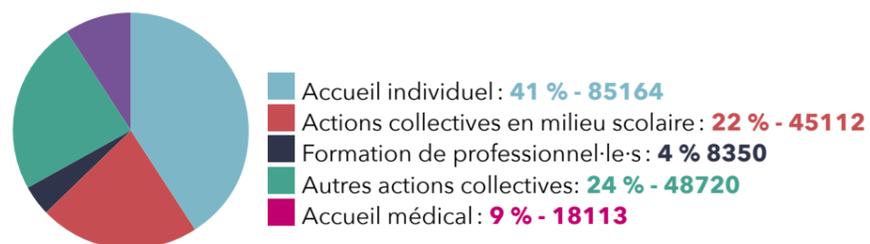
Tous publics concernés : selon le genre



Tous public concernés : selon l'âge

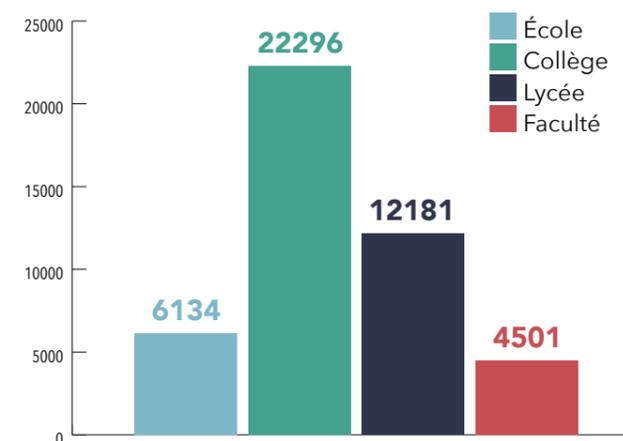


Répartition des actions selon le type.



Une multiplicité d'accueils collectifs hors milieu scolaire :

- Accueils collectifs dans nos locaux lors des permanences
- Groupe de parole avec des publics spécifiques (personnes en situation de handicap et leurs proches, personnes victimes de violences, personnes détenues et/ou auteurs de violences en milieux ouverts et fermés, mineurs isolés et personnes en parcours migratoire, personnes en situation de prostitution, jeunes en insertion notamment des missions locales, personnes vivant en foyers et autres lieux de vie collectifs comme les CHRS, permanences chez des partenaires associatifs de terrain...)
- Formations et accompagnement de professionnels
- Formations de «jeunes ambassadeurs», personnes ressources dans leurs milieux de vie
- Stands dans des festivals ou des forums ; interventions dans des colloques, débats, conférences
- Théâtre-forum
- Maraudes
- Rencontres avec les publics éloignés grâce aux «Planning Cars»



Motifs principaux de visite dans les accueils individuels

Chaque motif d'accueil permet d'aborder des thématiques en lien avec les violences et les sexualités. L'accueil dans une démarche d'éducation populaire et féministe permet ainsi un véritable travail de prévention, de dépistage, d'accompagnement et d'orientation.



Actes médicaux, plusieurs pratiques pour davantage d'accès à la santé sexuelle globale

41086 actes pratiqués en 2020, dont 16% pratiqués par des CCF dans le cadre d'une délégation de tâches (prescription de pilule, délivrance d'un test de grossesse, prescription d'actes afférents à l'IVG, etc.). Les consultations en lien avec la contraception dite féminine représentent plus de 30% du total des actes médicaux pratiqués dans les centres du Planning ; le dépistage des IST et du VIH 15%. Enfin, de nouveaux champs d'actions émergent, comme l'accompagnement des personnes trans dans leurs traitements hormonaux (1%) ou encore la délivrance de contraception dite masculine.

POINT SUR L'AVANCÉE DU PLAN STRATÉGIQUE



Suite au congrès d'octobre 2019, 2020 a été la première année de mise en œuvre du texte d'orientation du mouvement pour la séquence 2020-2022.

Ce texte a été décliné en Plan stratégique qui est un document montrant les actions à réaliser afin d'atteindre les objectifs politiques fixés. Ce document a été présenté au Conseil d'administration confédéral lors de la réunion du 6 juin 2020, qui a été également l'occasion d'élire des membres des pôles. Les pôles Vie associative et réseau d'une part et Genre droits et sexualités d'autre part sont des entités confédérales. Le rôle de leurs membres élu-e-s est de travailler sur des objectifs du Plan stratégique : améliorer l'accès à l'IVG, développer le choix contraceptifs, mieux outiller le mouvement en termes de communication ou de gestion des conflits, l'accompagner dans les réflexions à mener sur les féministes ou encore la vie associative etc... Les travaux des pôles ont avancé pendant le confinement et se sont accélérés dès l'été, malgré les conditions imposées par la situation sanitaire. Pour

arriver jusqu'au nombre de 20 membres, issues de nombreuses AD du Planning, d'autres élections ont eu lieu lors des réunions de CA du 2^e semestre 2020. En plus des élu-e-s des pôles, d'autres entités du mouvement font avancer le Plan stratégique : l'équipe confédérale, les programmes, le bureau confédéral... quant au CA, il veille à l'avancement et remplit ainsi son rôle politique vis à vis du mouvement et des orientations et priorités que celui-ci a élaborées et votées en 2019.

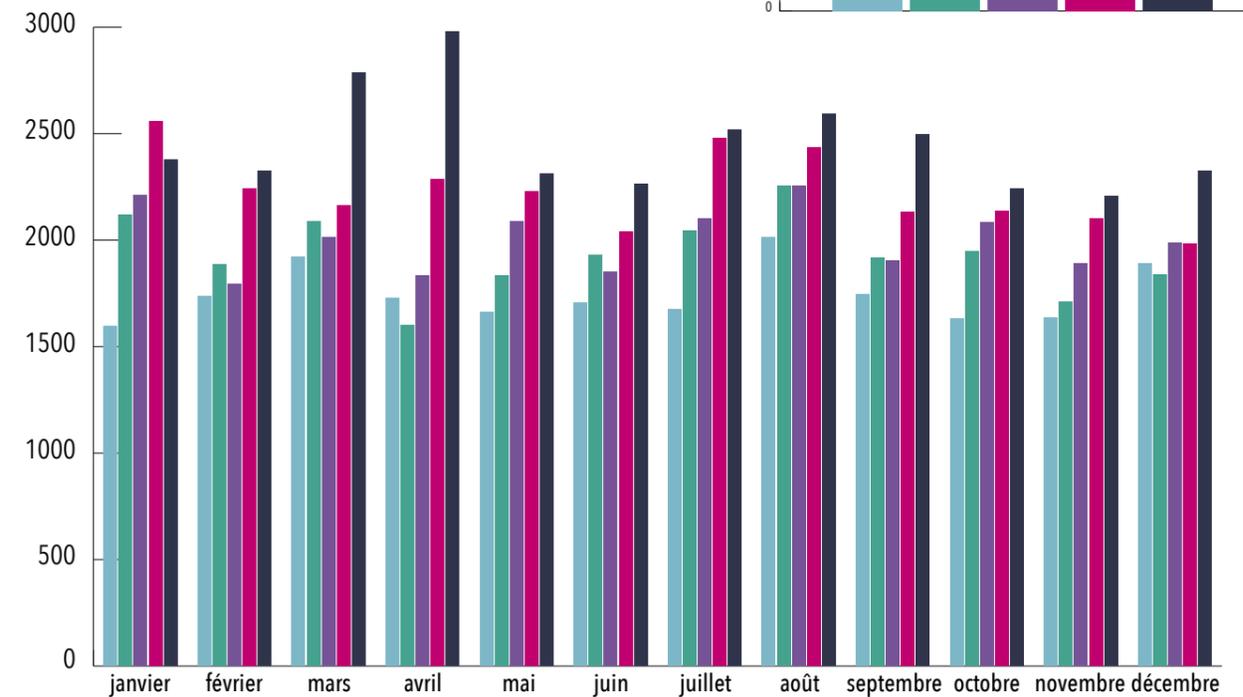
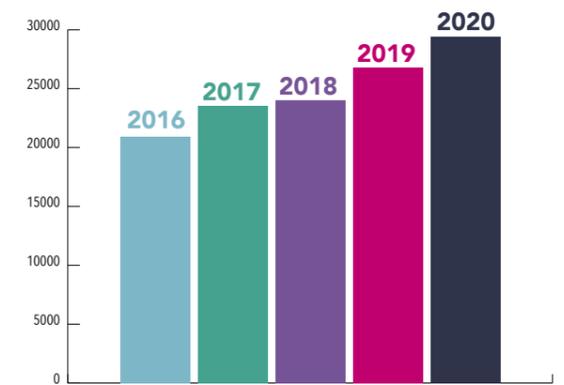
Même si la crise sanitaire a grandement compliqué les modalités de travail (toutes les réunions ont eu lieu en visio, les membres des pôles ne se sont jamais rencontrés en présentiel), fin 2020 le bilan était très encourageant : une grande partie des orientations votées lors du congrès sont travaillées et le mouvement peut voir leur mise en œuvre à travers les notes, les guides, les campagnes de communication, les communiqués de presse qui sont régulièrement diffusés par la confédération.

LE NUMÉRO VERT 08 00 08 11 11 "SEXUALITÉS, CONTRACEPTION, IVG" AU COEUR DE LA CRISE SANITAIRE

Comme chaque année depuis sa création le 28 septembre 2015, le numéro vert voit son nombre d'appels augmenter. En 2020, la hausse a été spectaculaire. Les mesures liées à la crise sanitaire expliquent en grande partie l'amplification de son utilisation. Les écoutant-e-s ont enregistré 29 427 fiches d'appel, ce qui signifie une augmentation de près de 10% par rapport à l'année 2019.

FICHES D'APPEL ENREGISTRÉES PAR MOIS DE 2016 À 2020

2016: 20942
2017: 23259
2018: 24003
2019: 26779
2020: 29427



FOCUS

La crise sanitaire et le confinement ont contraint les associations départementales et la confédération à innover et adapter leurs modalités de travail et d'accompagnement des publics. Plus que jamais le NVN a montré toute son utilité pour permettre l'accès aux droits sexuels et reproductifs.

L'équipe nationale du numéro vert a réagi très vite à l'annonce du confinement mi-mars ; elle a mis en place :

1. Le renforcement de l'équipe d'écoutant-e-s et l'adaptation de l'écoute au télétravail

Nous observons sur la période du 16 mars au 10 mai 2020, une augmentation des appels de 34% par rapport à la même période en 2019. Lors des deux premières semaines de confinement, la hausse a été particulièrement flagrante : + 51% d'appels.

Suite à cette constatation, nous avons renforcé l'équipe des écoutant-e-s le soir entre 18h et 20h (écoutant-e-s bénévoles). Nous avons également amélioré les débordements des appels en orientant les appelant-e-s vers d'autres régions quand les lignes étaient saturées, grâce à l'investissement de toutes les plateformes régionales.

L'ensemble des plateformes régionales ont maintenu son activité et nous pouvons nous féliciter car aucun arrêt d'activité n'a été nécessaire : l'adaptation au télétravail s'est faite grâce à la gestion en direct de la configuration du numéro vert. Des bascules d'appel ont été réalisées chaque jour vers les numéros personnels des écoutant-e-s depuis le 16 mars.

2. La création d'outils spécifiques liés au confinement et à la pandémie (Annuaire, Aides à la réponse, Ordonnances...)

Dans la partie «Aide» du site du NVN (site réservé aux écoutant-e-s), une série d'informations et d'outils que nous avons mis en place ou cherchés sont recensées. Nous les avons ensuite regroupés pour faciliter les réponses données aux appelant-e-s et le travail des écoutant-e-s.

Ces informations concernent :

- ≡ Le protocole d'envoi d'ordonnances depuis la fiche d'appel :

Les écoutant-e-s du numéro vert «**Sexualités, Contraception, IVG**» ont, depuis le début du mois d'avril, la possibilité d'envoyer directement par mail aux appelant-e-s trois types d'ordonnances pour faciliter le parcours des personnes en temps de crise sanitaire : un test de grossesse sanguin, un test de Beta HCG en post IVG, et des préservatifs externes. Ces ordonnances doivent être envoyées par l'écoutant-e si et seulement l'appelant-e n'a pas d'autres solutions dans cette période de confinement. L'accès aux soins ayant été difficile, cette solution a permis et permet encore d'éviter des déplacements, des améliorations dans le parcours d'IVG et enfin un accès aux préservatifs et aux tests de grossesse à moindre coût. Ces ordonnances sont valables sur tout le territoire métropolitains.

≡ L'orientation des appelant-e-s :

Nous avons créé un framapad pour aider les écoutant-e-s à orienter les appelant-e-s pendant le premier confinement. Il permet d'avoir une vision rapide des structures, département par département, qui continuent d'accueillir les femmes en demande d'IVG. Cet outil permet aussi de recenser les permanences physiques et téléphoniques mises en place par les centres de Planning Familiaux (EVARS et CPEF).

Cet annuaire en ligne a été complété par les référentes régionales du Numéro Vert et par l'équipe nationale. Il constitue un complément de l'annuaire situé sur le site du Numéro vert (site réservé aux écoutant-e-s) qui est lui-même actualisé avec les informations recherchées sur les ouvertures/fermetures des structures pendant le confinement.

≡ Le recueil des informations sur la contraception et l'IVG pendant la crise :

Nous avons regroupé toutes les recommandations officielles et les nouvelles mesures concernant l'accès à la contraception et à l'IVG. Ce regroupement concerne les informations médicales (éviter l'utilisation d'anti-inflammatoire...), les mesures mises en place par le gouvernement (téléconsultation et IVG médicamenteuse à domicile jusqu'à 9 SA), le nouveau forfait pour l'IVG médicamenteuse, les tests de grossesse, la délivrance de contraceptifs avec une ordonnance périmée, l'accès à l'avortement à l'étranger et enfin les documents nécessaires pour passer la frontière.

≡ Nous avons recensé les structures et les dispositifs d'aide aux victimes de violence ainsi que les lignes d'infos sur les IST/Sida.

≡ Un dispositif spécifique pour les personnes en situation de handicap a également été créé :

Nous avons diffusé notre numéro vert **08 00 08 11 11** sur la plateforme «<https://solidaires-handicaps.fr/>» créée en cette période de covid-19. Elle ambitionne de soutenir les parents confinés avec leurs enfants, jeunes ou adultes, en situation de handicap, suite à la fermeture des accueils de jours ou des internats. Ce numéro est également accessible aux personnes en situation de handicap. Un partenariat a été créé avec des membres du groupe **Handicap et Alors!** pour apporter un soutien à l'écoutant-e ou pour communiquer le numéro de téléphone de la personne ou famille à appeler.

3. L'analyse des données du Numéro Vert et l'organisation de réunions avec les partenaires

Trois analyses des données du Numéro vert ont été réalisées pendant et juste après le premier confinement. Elles nous ont permis d'affiner les informations que nous donnions aux écoutant-e-s mais également d'écrire des communiqués à destination des journalistes, des institutions et des parlementaires sur les difficultés que rencontraient les personnes pendant le confinement.

Sur la période du 16 mars au 10 mai 2020, nous observons une augmentation importante des appels concernant l'IVG (57% contre 52% en 2019 sur la même période), les tests de grossesse ou les retards de règles (13% contre 9% en 2019). Les appels relatifs aux violences sexuelles et sexistes ont également augmenté même si ce numéro vert n'est pas dédié à la lutte contre les violences. Nous avons ainsi reçu 111 appels dont un des sujets étaient les violences subies (contre 62 en 2019). Nous notons en revanche une diminution importante des appels relatifs à la contraception, la vie affective et sexuelle et les IST/VIH.

Durant cette période, nous avons constaté que l'urgence primait sur la réduction des risques (prévention/dépistage des IST et du VIH, et des grossesses non désirées) et la prise en compte globale de la vie sexuelle (questionnement sur les sexualités, sur le couple, le désir, le consentement, etc.)

Nous avons par ailleurs observé une augmentation de 322% des difficultés exprimées par les appelant-e-s lors des appels par rapport aux données de 2019. Ceux-ci concernent les dysfonctionnements ou le non-res-

pect de la loi dans la prise en charge des personnes souhaitant réaliser une IVG ou se faire délivrer/poser une contraception, un accueil IVG culpabilisant et/ou jugeant, une désinformation par un-e professionnel-le ou une personne antichoix, une situation de violence conjugale ou familiale, une situation de dépassement des délais légaux français pour la réalisation d'une IVG entraînant un avortement à l'étranger et bien sûr les difficultés engendrées par le confinement.

Le confinement a eu des conséquences sur la mobilité et la possibilité des femmes à avorter : même si elles en ont le droit, elles ne peuvent pas forcément l'exercer (pas ou peu de transports en commun pour aller avorter, besoin de confidentialité impossible à concrétiser, jeunes femmes mineures, malade du Covid, enfants en permanence à la maison,...).

Pour aller plus loin, cet article décrit la situation pendant le premier confinement :

<https://acta.zone/je-suis-desolee-dappeler-pour-ca-avorter-en-temps-de-confinement/>

Avec ces analyses, nous prouvons que les données du NVN servent à la construction d'un observatoire de la santé sexuelle. A cela s'ajoutent plusieurs réunions avec des partenaires acteurs de l'IVG (Rhevo, Ancic, Collectif Avortement Europe, Maison des femmes de Saint Denis...) et l'interpellation des membres du gouvernement sur l'accès à l'IVG pendant cette crise.

4. Le partage de 18 lettres d'information à destination des écoutant-e-s et du mouvement

Pour que tou-te-s les écoutant-e-s disposent des mêmes informations, nous avons rédigé 18 lettres d'information depuis le début de la crise sanitaire. Cette démarche est appréciée et les informations sont jugées très utiles pour répondre aux appelant-e-s.

L'engagement des écoutant-e-s a été très fort malgré un contexte globalement difficile et des appelant-e-s souvent très angoissé-e-s. Il faut aussi souligner l'augmentation des appels abusifs : des hommes confinés ont parfois harcelé le numéro vert avec des propos humiliants, pervers,... Notre liste des numéros bloqués s'est allongée depuis le début de la crise.

5. Une campagne publique d'information sur le numéro vert national

Les mesures de confinement ont été délétères pour l'exercice du droit à l'avortement. Le manque de campagne publique d'information portant des messages clairs à destination du grand public nourrit les croyances, les interprétations et les doutes des



femmes sur leur légitimité à exercer leur droit. Face à cette carence le Planning Familial a lancé le 14 avril dernier sa propre campagne d'information sur les réseaux sociaux sur l'exercice des droits sexuels et reproductifs pendant la crise sanitaire intitulée « confiné-e-s, nous avons toujours des droits » :

<https://www.planning-familial.org/fr/acces-la-sante-et-aux-droits/confinees-nous-avons-toujours-des-droits-1387>

Cette campagne digitale s'est axée autour de huit messages clés conçus à partir des remontées du terrain et de la parole des personnes accompagnées par Le Planning Familial :

- Confiné-e, avorter est toujours accessible
- L'IVG est un soin urgent ne pouvant être reporté même en période de confinement
- Tu as le droit de sortir voir un-e médecin ou un-e sage-femme pour avorter
- Mon corps (confiné) - Mon choix
- Ton ordonnance de contraception est périmée ? Elle est toujours utilisable à la pharmacie
- Confiné-e, la contraception est toujours accessible
- Tu es mineure ? Tu as le droit d'avorter sans prévenir tes parents
- Confinée, enceinte de plus de 14 semaines, tu peux avorter à l'étranger

Elle vise à diffuser le numéro vert et transmettre des informations fiables sur les droits sexuels en cette période de crise sanitaire où il devient parfois difficile d'accéder rapidement à une information vérifiée.

Et pour finir l'année en beauté, les écoutant-e-s du NVN ont soutenu le **3919** visé par un appel d'offre pour la gestion de sa ligne à travers ce texte :

<https://www.planning-familial.org/fr/nvn/nous-ne-sommes-pas-un-marche-public-1619>

Perspectives pour 2021 et 2022

Le lancement d'un site Internet pour le numéro vert sur lequel un tchat sera proposé aux visiteur-euse-s. L'organisation d'un regroupement national de toutes les écoutant-e-s en 2022.

LE RÉSEAU EN TEMPS DE COVID : ASSURER LA CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ

UNE RÉACTIVITÉ NATIONALE :

Dès l'annonce du confinement, le 16 mars 2020, le Planning a fait en sorte de rester disponible pour les usager-e-s. Les différents niveaux du mouvement - national (confédération : conseil d'administration et bureau fédéral, salarié-e-s) et départemental - ont œuvré dans l'urgence pour garantir un maintien de l'accès à l'information aux droits et aux services. Dans la collaboration avec ses tutelles, comme par exemple le Secrétariat d'État aux droits des femmes, la confédération a, en tant que tête de réseau, accompagné les AD, structures de proximité agréées (EVARS - Espace vie affective, relationnelle et sexuelle ; CPEF - Centre de planification et d'éducation familiale) pour que celles-ci restent en contact avec les publics. Afin d'assurer une certaine continuité de l'activité, un important travail de mise à jour des informations sur les sites internet de chaque association départementale a été mené pour indiquer les horaires d'ouverture, moyens de les joindre, structures et professionnel-le-s de santé (dont médecins conventionné-e-s pour les IVG médicamenteuses et sages-femmes à contacter pour avoir accès à une contraception et une IVG) et renvoi vers le **Numéro vert national 08 00 08 11 11 (NVN) « Sexualités, contraception, IVG »**.

L'appui au mouvement a également été une préoccupation forte de la confédération. La situation de crise sanitaire et de confinement freinant le fonctionnement associatif habituel, deux espaces virtuels d'échanges ont été mis en place dès fin mars 2020 : un espace de partage de pratiques et un espace de partage de documents (ordonnances types, documents officiels ou provenant de partenaires associatifs). Une adresse mail dédiée a été créée pour envoyer les lettres d'information du NVN et les notes préparées par la confédération. Celle-ci a organisé en urgence le travail à distance de l'équipe salariée et appuyé les entités du mouvement en ce sens. Entre avril et octobre 2020,

le groupe de travail « Employeur » composé de personnes ressources d'AD a proposé trois séances de questions/réponses en ligne pour aider les salarié-e-s à organiser le travail à distance et assurer la continuité de leurs activités quotidiennes. Le groupe EVARS, quant à lui a pu assurer une journée de travail avec les AD pour échanger sur les financements associatifs, les activités maintenues ou pas, et échanger sur les pratiques innovantes selon les territoires.

Acteur majeur de la santé sexuelle, le Planning Familial est une association : le bureau, l'équipe confédérale et plusieurs administratrices confédérales se sont mobilisés pour que la vie démocratique se déroule en dépit des difficultés. En 2020, quatre réunions de conseil d'administration confédéral ont été organisées à distance, en visioconférence avec des systèmes de votes en ligne pour assurer la circulation de l'information, le débat démocratique, le vote de documents réglementaires et l'élection de mandataires. La force politique du Planning comme acteur d'égalité et de changement de société, trouve sa légitimité dans les réflexions et les validations issues de son CA, représentatif du mouvement. Nous avons co-signé plusieurs tribunes en fin d'année notamment sur les libertés associatives

Malgré le confinement, la vitalité politique du Planning n'a pas été amoindrie. Elle a été animée par un bureau confédéral se réunissant à un rythme bien plus intense qu'en période habituelle. Ses membres ont - pendant le 1^{er} confinement - recruté trois salariées (dont la directrice exécutive), participé régulièrement aux réunions de l'équipe salariée et à des groupes de travail thématiques, répondu aux nombreuses sollicitations des médias, rencontré les tutelles pour finaliser les Conventions Pluri-Annuelles d'Objectifs. Ce travail politique et nécessaire porté par le bureau confédéral se poursuit en 2021 pour la défense des droits des femmes, des personnes LGBTQI+, des droits sexuels et de la vie associative et démocratique.

UNE AGILITÉ LOCALE :

Accueil / Accompagnement des AD :

Le caractère inédit du confinement a obligé le Planning Familial à imaginer rapidement de nouvelles modalités d'intervention, d'autant qu'un grand nombre d'associations départementales avait fermé les accueils physiques au public, dans un contexte de difficultés d'accès aux masques, de protection et de fermeture de leurs locaux par les municipalités qui les mettent à disposition. Par ailleurs, la crise du COVID et le confinement ont accentué les difficultés de déplacement vécues par les jeunes et les femmes en milieu rural. La question de l'accessibilité s'est posée alors avec encore plus d'intensité. Les AD qui ont maintenu l'ouverture de leurs EVARS ou CPEF ont priorisé une organisation par prise de rendez-vous, alors qu'habituellement les personnes sont accueillies en continu sur les horaires d'ouverture.

AD75 (Paris) : Depuis le deuxième confinement et l'organisation de la venue des femmes à des horaires précis, la salle d'attente de la rue Vivienne n'est plus surchargée. J'ai ainsi pu développer une écoute de meilleure qualité (à mon humble avis, les femmes diraient peut être autre chose!). J'ai l'impression que le fait que nous soyons tou-te-s soumis-e-s au même contexte remet aussi de l'égalité entre nous: nous avons tou-te-s des masques, sommes perdu-e-s; Bref nous partageons la même expérience. Je sens également les femmes nettement moins réticentes à l'accueil collectif. Elles s'en saisissent avec volonté.

AD26 (Drôme) : Du 17 mars au 10 mai, nous avons accueilli 144 personnes pour des consultations médicales à Valence et répondu à 205 appels téléphoniques. Les locaux étaient ouverts les mardis et mercredis, uniquement sur RDV, avec un minimum de salariées sur place et un protocole sanitaire strict. La salle d'attente était fermée et les créneaux de rendez-vous étaient plus espacés dans le temps. Le centre de Valence recevait également des personnes qui auraient souhaité aller à Romans, mais nous avons décidé de limiter les risques sanitaires en ouvrant un seul des 2 centres (23 kilomètres les séparent seulement). En contrepartie, nous nous sommes tou-te-s mobilisé-e-s pour répondre au téléphone 5 jours sur 7 sur les 2 centres.

AD69 (Rhône) : Les accompagnements de personnes en précarité (personnes SDF par exemple) ont donné lieu à de nombreux échanges entre profes-

sionnel-le-s de la santé ou du social, particulièrement dans ce contexte de réorganisation de tous les services sur le territoire. Les partenaires sont restés dans l'ensemble joignables grâce à une réorganisation des services et des solutions, par exemple d'hébergement, ont été trouvées presque plus facilement qu'en temps habituel. Certains services côté CPAM ont cependant été fermés, ce qui a compliqué l'accès aux droits dans certaines situations.

Permanence téléphonique :

Au NVN se sont ajoutées des permanences téléphoniques mises en place par les associations départementales: les personnes exposaient leurs besoins à des professionnel-le-s de santé, dont des conseiller-ère-s conjugales et familiales, puis si nécessaire des ordonnances (contraception y compris d'urgence ou première contraception, test de grossesse, dépistage IST, bilan sanguin, renouvellement d'hormonothérapie) étaient préparées à leur intention et envoyées par mail. Plusieurs AD ont mis en place des téléconsultations et mené des entretiens individuels par messagerie instantanée ou en visioconférence. Si les situations le nécessitaient, les personnes pouvaient être reçues physiquement.

l'AD57 (Moselle) : à partir de mars 2020 nous avons mis en place une ligne téléphonique sur un téléphone portable, une nouveauté pour nous. Ce numéro était accessible tous les jours du lundi au dimanche, et nous avons eu de nombreux appels! Beaucoup de jeunes nous ont contactées, complètement paniqués: stress, retard de règles, suspicion de grossesse,... Bien des structures ayant fermées brutalement sans laisser de message sur leur répondeur! Je me suis donc fait un devoir de répondre tout le temps, tard le soir et les week-end...

AD26 (Drôme) : Nous avons fermé les permanences au public pendant toute la période du premier confinement, soit pendant presque 8 semaines. Pendant cette période, l'équipe du Planning s'est relayée pour assurer une permanence téléphonique à distance tous les jours, du lundi au vendredi, de 9h à 17h, donc sur des horaires plus étendus qu'en temps normal. Nous avons ainsi pu satisfaire les demandes les plus urgentes, notamment les consultations IVG, en lien avec le Planning de Valence, et les renouvellements de contraception.

Nous nous sommes équipées de téléphones mobiles. Nous avons reçu beaucoup d'appels qui ne nous étaient pas destinés, mais comme beaucoup de services étaient

injoignables les femmes pouvaient trouver une écoute notamment sur des questions de parentalité, des mères inquiètes de l'état psychologique de leur enfant/adolescent du fait du confinement avec la fermeture des établissements scolaires et ses conséquences.

AD75 (Paris) : Au téléphone, je dirais que les entretiens sont plus longs et qu'on recense pas mal de femmes étonnées de pouvoir choisir leur méthode d'avortement et /ou d'anesthésie. Elles en sont même parfois déroutées, comme si elles ne se souvenaient pas qu'elles avaient eu ce droit il y a «longtemps». Je trouve beau que l'avortement une fois encore puisse donner aux femmes ce sentiment de liberté, ce pouvoir de réflexion. Je dirais aussi que les personnes peuvent avoir du mal à formuler leur demande. Nous avons donc un long travail de décortilage à effectuer avec elles-eux. Pour cette raison toujours à l'écoute sans nous épuiser, nous avons décidé de ne pas faire plus de deux heures de téléphone d'affilée, notamment pour nos collègues qui télétravaillent.

AD69 (Rhône) : En raison de l'épidémie de Covid-19, le centre du Planning Familial du Rhône a été fermé du 17 mars au 14 mai 2020. Des permanences téléphoniques et mails ont été mises en place dès le 19 mars. Dans un premier temps, ces permanences ont été instaurées sur des demi-journées, puis 4 jours par semaine. Ces permanences à distance ont permis de répondre aux besoins d'écoute, d'information et d'accompagnement autour de la vie affective et sexuelle dans cette période de confinement. Elles ont été assurées en télétravail par l'équipe salariée composée de conseillères conjugales et familiales, intervenante sociale, animatrice de prévention. Cette équipe a été épaulée pour les demandes d'ordre médical par les médecins et sage-femme salariées du Planning Familial.

Renforcement des outils numériques :

Un plus grand recours aux outils numériques de communication a été un autre moyen de garder le lien avec les publics et de répondre à leurs besoins. Ainsi, en plus des permanences téléphoniques, des AD ont instauré des tchats sur leurs comptes de réseaux sociaux principalement. Ces tchats ont été utilisés notamment par les personnes ne disposant pas d'intimité pour téléphoner, comme par exemple les mineur-e-s ou les personnes victimes de violences. Des permanences ou comptes étaient dédiés aux thématiques des violences ou de l'accompagnement des personnes LGBTQI.

AD13 (Bouches-du-Rhône) : Durant la période de confinement, les horaires d'ouverture du tchat du site www.parlons-sexualites.fr ont été élargis du lundi au samedi (au lieu du mercredi au samedi avant le confinement). Nous avons constaté 46% d'augmentation du nombre de conversations en comparaison avec les 5 semaines précédant le confinement, ce nombre étant passé de 115 à 168 conversations. 33 messages hors ligne ont été reçus et traités (18 sur la période avant confinement). 10 posts «spécial Covid» ont été mis en ligne sur les pages Facebook et Instagram du Planning 13, pages qui ont gagné respectivement 115 et 389 abonnés en plus durant la période. Sur le site www.parlons-sexualites.fr, la page «Viens tester tes connaissances» a été créée dans l'objectif de toucher les jeunes en milieu scolaire: tests et petits jeux, publiés sur le site et envoyé par mail aux établissements scolaires (toute notre base de contacts): 110 personnes sont allées sur cette page dédiée depuis la mise en ligne début mai.

L'accompagnement des femmes victimes de violences :

Une des difficultés du confinement a été la prise en charge des personnes victimes de violences. Le Planning Familial a pu s'appuyer sur son expérience et ses pratiques pour accompagner notamment les femmes victimes de violences intrafamiliales et sexuelles: conduite d'entretien individuel, animation de groupe de parole entre pairs, appui au dépôt de plainte, ... Les équipes des AD participent aux réseaux locaux de lutte contre les violences faites aux femmes, elles connaissent les acteurs clés (gendarmerie, police, juristes, assistantes sociales, psychologues...) et les démarches à réaliser. Elles ont l'habitude de faire appel à la solidarité féministe pour héberger temporairement des femmes en difficultés. Elles se sont donc mobilisées pour poursuivre leurs actions en adaptant leurs modalités d'intervention avec notamment l'organisation de permanences d'écoute et d'orientation en ligne via les réseaux sociaux. Par ailleurs, plusieurs AD ont répondu positivement aux sollicitations des délégations régionales aux droits des femmes pour tenir des permanences à destination des victimes de violences dans des supermarchés.

AD 77 (Seine-et-Marne) : Lors du 1^{er} confinement, affichage dans tous les supermarchés, supérettes et épiceries de village (violences faites aux femmes et aux enfants), ce qui a probablement aidé à modifier le regard et la perception de nos financeurs et partenaires, puisque désormais nous sommes EVARS! Nous avons mené des permanences d'accueil deux matinées par semaine dans un hypermarché.



AD06 (Alpes-Maritimes): Ce que nous avons maintenu en visio tout le long la période de confinement à l'antenne Ariane/Trinité. J'ai maintenu le présentiel sur rendez-vous bien sûr, mais beaucoup d'entretiens téléphoniques vu que c'est ma ligne professionnelle qui a été communiquée en contact dans le cadre du schéma départemental de lutte contre les violences faites aux femmes. Nous avons organisé un webinaire pour la formation professionnelle dans le cadre de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes

L'accès aux droits en santé sexuelle et reproductive

Les Associations Départementales se sont mobilisées en plus des permanences téléphoniques, pour assurer un accès au service de santé sexuelle comme aux droits pour les personnes accueillies. Grâce à des pratiques innovantes, les personnes accueillies ont pu accéder à l'avortement, à un moyen de contraception

comme à du conseil, de l'écoute et de l'information. Ainsi, le Planning familial a pu poursuivre sa mission pour une vie affective, relationnelle et sexuelle épanouie en période de crise sanitaire et de confinement.

AD69 (Rhône): Activité de téléconsultation médicale: 86 téléconsultations médicales ont pu être mises en place. Les personnes ont été orientées par l'équipe d'écoute et d'information vers l'équipe médicale, lorsque les motifs d'appel le nécessitaient. 43% des téléconsultations sont liées à la contraception, 8% à l'IVG. Quelques consultations physiques ont pu avoir lieu dans les locaux du centre de santé «santé commune» qui avait mis en place un fonctionnement adapté à la situation de crise sanitaire et a pu y accueillir des consultations conduites par notre sage-femme.

AD13 (Bouches-du-Rhône): Interventions auprès des personnes en situation de précarité: partenariat

avec Autres regards. Il s'agit d'une association de santé communautaire travaillant avec et pour les personnes prostitué-e-s dans un objectif de prévention et de réduction des risques sexuels (VIH, IST, Hépatites), mais également de lutte contre toutes les formes d'exclusion et de discrimination. Un partenariat visant à faciliter l'accès des personnes en situation de prostitution aux consultations médicales existe entre Autres Regards et le Planning Familial 13 depuis plusieurs années. Durant la période de confinement, le directeur de la structure a contacté le Planning Familial 13 afin d'organiser la distribution de tickets service en direction des personnes travailleuses du sexe en situation de précarité. Si Autre Regards procédait à l'évaluation sociale des personnes et décidait de l'attribution ou non de tickets services, ses locaux n'étaient pas ouverts au public durant le confinement. Le Planning 13 a donc accepté de recevoir les personnes pour leur distribuer ces tickets. Au total, 66 personnes ont bénéficié de ce dispositif.

AD26 (Drôme): Pour les demandes de renouvellement de contraception, nous avons parfois envoyé des ordonnances par mail aux jeunes filles qui étaient habituellement suivies au Planning et qui acceptaient de recevoir une ordonnance nominative. Pour les jeunes filles qui viennent au Planning dans le secret et ne pouvaient pas recevoir d'ordonnance nominative, nous avons fonctionné avec les pharmacies. Nous discutons avec la jeune fille pour décider dans quelle pharmacie elle pouvait se rendre et nous convenions avec elle d'un code pour qu'elle puisse aller chercher sa contraception dans cette pharmacie en toute confidentialité. Nous appelions ensuite la pharmacie pour l'informer que nous allions envoyer une ordonnance pour renouveler la contraception d'une jeune fille qui allait venir dans la journée avec le code «XXX». Les pharmacies ont bien joué le jeu et les jeunes filles ont pu se procurer leur contraception (facturée au Planning) pendant cette période si particulière.

Pour les demandes d'IVG, nous avons pu donner des rendez-vous de consultation d'échographies de datation et IVG au Planning familial de Valence, et quelquefois à Romans où la sage-femme est venue ouvrir exceptionnellement le centre pour recevoir une femme qui ne pouvait pas se rendre sur Valence. Les ordonnances de carte de groupe sanguin ou test de grossesse étaient envoyées par mail et nous avons favorisé les consultations post-IVG par téléphone lorsque cela était possible.

Être sage-femme, avoir bientôt 60 ans, et avoir exercé toute sa vie une profession médicale consacrée au soin en contact direct, sont des critères peu compatibles avec un travail à distance, devant écran, ou au téléphone. Mais

comme la plupart de nos compatriotes, il a bien fallu s'adapter à ce nouveau mode d'exercice... Le fonctionnement a été heureusement très collaboratif, ce qui nous a permis de ne pas nous sentir isolées, et de limiter au maximum les erreurs de cheminement, et transmissions, alors que nous n'étions pas préparé-e-s à cette façon de travailler. La nouvelle organisation de travail mise en place en équipe a été d'un grand secours, ainsi que nos contacts réguliers par mails et téléphone.

AD34 (Hérault): Quand la porte est fermée, on passe par la fenêtre! C'est ce qu'a vécu Annie, CCF dans l'AD 34. Annie est passée du 17 mars au 30 avril 2020, tous les matins de 9h à 13h, seule dans les locaux de l'AD. Le premier jour sur le chemin entre son domicile et l'AD, c'est très bizarre! Personne sur la route. Dans les locaux, elle se sent sereine malgré la solitude et satisfaite d'être là pour répondre aux besoins des femmes qui vont s'adresser à elle: il faut dire qu'elles étaient contentes de sa présence! Réponse aux appels téléphoniques, orientation vers des partenaires en enquêtant pour savoir s'ils sont ouverts, fax vers les pharmacies, mais surtout, elle a eu cette idée géniale de profiter du fait que nous sommes en rez-de-chaussée pour passer par la fenêtre des plaquettes de pilule en dépannage, tests de grossesse, ordonnances de dépistage des IST,... sans la distanciation physique obligatoire, les jeunes lui auraient bien sauté au cou pour la remercier!

AD75 (Paris): Nous avons dématérialisé une partie de nos activités «démédicalisées»: Fortes de cette expérience de démedicalisation pour les renouvellements de prescription de pilule et des prescriptions de BHCG standard, nous avons rapidement organisé l'envoi d'ordonnances par mail ou fax de façon sécurisée, suite à un entretien téléphonique adapté.

- Convaincues de la nécessité de faire de l'accueil collectif santé sexuelle et avortement, nous nous sommes adaptées aux contraintes sanitaires et avons réussi à remettre en place ces types d'accueils avant la fin du premier confinement en toute sécurité pour nos militantes, salariées et personnes accueillies (gel et masques à disposition, aération fréquente, virucide après chaque entretien, distanciation des personnes, jauge par salle, arrêt des gourmandises et boissons, attention envers les personnes accueillies de leurs besoins en terme de réduction des risques);

- Nous nous sommes formées au contrôle post-avortement avec les tests urinaires «check top» permettant aux femmes de limiter leurs déplacements en laboratoire en cette période sanitaire difficile.

LE PROJET "JEUNES"

Pour être en accord avec ses principes d'éducation populaire et assurer un renouveau militant, le Planning Familial a investi dans un programme spécifique coordonné au niveau national : **Le projet «Jeunes»**. Né en 2015, son objectif consiste à favoriser la participation des jeunes de moins de 30 ans au sein de la vie associative, et à agir pour qu'ils et elles aient une meilleure connaissance de leurs droits sexuels.

Cette démarche inclut :

- la coordination des volontaires en service civique au sein du réseau,
- l'accompagnement du mouvement, par des temps d'échanges de pratiques, de la mutualisation et de la création d'outils,
- l'animation d'un groupe de Jeunes Militant·e·s (JM) qui s'impliquent au niveau local, national et international, pour porter la voix des jeunes dans les instances de gouvernance et mener des projets

de plaider et de terrain en lien avec les objectifs du programme,

- le développement de partenariats avec des associations et collectifs de jeunes ou en lien avec la jeunesse.

La crise sanitaire a bien sûr impacté le Projet Jeunes. Heureusement, les militant·e·s qui le font vivre avaient déjà l'habitude du travail collaboratif à distance, ce qui est aussi le propre des programmes implémentés par la tête de réseau.

Quelques moments de répit ont permis, en 2020, à certaines activités d'avoir lieu en présentiel. Parmi elles, l'animation de formation jeunes ressources à destination des jeunes de l'UNICEF sur le consentement, le regroupement de Jeunes Militant·e·s, ou encore la formation d'accueil de 15 nouveaux·elles volontaires en service civique dans le réseau.

Lorsque nos fonctionnements habituels ont été bouleversés, il a fallu transformer notre organisation



interne. Les regroupements des Jeunes Militant·e·s et des volontaires en service civique ont été repensés pour avoir lieu en visio-conférence, tout en restant interactifs. Les JM ont intensifié leurs liens numériques pour faire avancer les nombreux projets, et inventé les «goûters-visio» afin de garder du lien en se retrouvant et en échangeant autour d'une thématique choisie.

La nécessité de repenser nos activités s'est également imposée. Les volontaires en service civique, confiné·e·s, ont par exemple créé de nouveaux outils d'animation, travaillé à valoriser des ressources, sollicité des interactions avec nos publics sur les réseaux sociaux. Les JM ont impulsé le lancement d'une campagne nationale de communication et d'information sur l'éducation à la sexualité.

Nous avons aussi accompagné certains partenaires comme la Fédération des Maisons des Lycéen·ne·s

dans la mise en place de nouvelles pratiques, en participant par exemple à une e-conférence à destination de lycéen·ne·s de plusieurs académies portant sur l'égalité de genre, et en animant des temps de sensibilisation à distance lors des Assises Nationales de Maisons des Lycéen·ne·s, organisées en numérique.

Enfin, pendant cette année particulière, nous n'avons pas oublié de préparer l'«après». Festivals annulés? Qu'à cela ne tienne! Nous en avons profité pour prendre du recul et du temps pour mutualiser les ressources du réseau et produire une gamme d'outils pour enrichir les activités des AD en milieux festifs: outillthèque étoffée, autocollants, flyers, petit manuel illustré pour partager des idées d'animations et des pratiques. Le Planning familial en ressort renforcé pour retourner au contact des jeunes festivalier·e·s quand la situation le permettra.

FOCUS SUR LA CAMPAGNE FIL ROUGE #MONEDUCSEX



La crise sanitaire a eu des effets délétères sur les interventions du Planning familial en milieu scolaire. Alors que la loi Aubry de 2001 mentionne l'obligation de trois séances par an et par classe d'âge, les demandes faites à nos associations départementales pour animer des séances d'éducation à la sexualité ont considérablement diminuées dès le début de la crise sanitaire jusqu'à s'arrêter totalement avec le 1^{er} confinement. Pour éviter que la thématique fondamentale de l'éducation à la sexualité soit mise de côté pendant l'année scolaire 2020 - 2021 et pour faire face au défi de cette situation inédite, Le Planning familial a choisi de se mobiliser sur les réseaux sociaux en proposant une campagne dans laquelle les Jeunes Militant·e·s de l'association se sont particulièrement impliqué·e·s, pour s'adresser à leur pair·e·s mais aussi aux professionnel·le·s de l'éducation.

Nous le savons, le numérique est un moyen d'agir et d'informer mais il ne suffit pas! Rien ne remplace les espaces d'échanges et de dialogue, indispensables à notre démarche d'éducation populaire. Néanmoins, au vu des réactions vives du grand public tout au long de la diffusion des visuels et les multiples retombées presse: cette campagne, rythmée sur une année, a su tenir ses promesses! Elle a touché un grand nombre de personnes, bousculé, réjoui et fait réagir tout autant, comme en témoigne à titre d'exemple la publication du 26 décembre 2020 qui comptabilise plus de 3 700 commentaires et plus de 101 000 personnes atteintes sur Facebook.

Derrière le hashtag **#MonEduSex**, cette campagne a donc rallié de nouveaux·elles abonné·e·s sur les divers réseaux sociaux où est présent le Planning familial. Elle a aussi permis à un certain nombre de personnes d'identifier le Planning familial comme un véritable espace inclusif où il est possible d'aborder divers sujets liés à la santé sexuelle et à la vie affective et sexuelle (identités de genre, orientations sexuelles, IST et VIH, contraceptions et IVG, polyamour...) et qui défend une approche globale de l'éducation à la sexualité.

RENFORCER NOTRE PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

En 2020, le Planning familial a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux et ce, particulièrement durant la période inédite liée au 1^{er} confinement.

Parce qu'informer, rassurer et orienter est plus que jamais essentiel en cette période de crise sanitaire, nous avons lancé en avril 2020, «**Confiné-e-s nous avons toujours des droits**», une campagne digitale visant à outiller les personnes pour leur permettre d'exercer librement leurs droits sexuels fondamentaux en temps de pandémie de covid-19. Au lancement de cette campagne sur Facebook, le 14 avril 2020 nous avons comptabilisé :

19 606 utilisateur-trices atteint-e-s et 1 198 clics sur la publication.

Cette campagne a bénéficié de différentes vagues de diffusion sur les réseaux sociaux et le site internet du Planning familial. Pour toucher encore plus de personnes, des supports (des affiches et des autocollants) ont été édités par la Confédération et diffusés par l'intermédiaire des associations départementales pour venir en appui aux actions locales que ces dernières

ont déployées pour assurer la continuité des services aux publics malgré la crise sanitaire.

Cette année 2020, a aussi été marquée par une hausse des violences intrafamiliales, notamment envers les femmes, les enfants et les personnes LGBTQI+.

Nous avons produit des outils de communication de proximité (affichette à mettre dans les halls d'immeubles, chez les commerçant-e-s etc.) répertoriant tous les numéros d'urgence susceptibles de venir en aide aux victimes et des pistes d'actions pour permettre à tout le monde d'agir en matière de lutte contre toutes formes de violences.

Comme d'habitude, nous avons ponctué l'année avec une campagne d'appel aux dons. Cette dernière a rencontré un réel succès : **plus de 200 000 euros récoltés** VS 100 000 euros habituellement comptabilisés. Donner à voir la diversité des actions du Planning et actionner un levier fondé sur le sentiment d'appartenance à un mouvement historique, de proximité et inclusif a fortement contribué à cette réussite.

ABONNÉ.E.S SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX OÙ EST PRÉSENT LE PLANNING : 57 322 (+ 7 570)

FACEBOOK NATIONAL ET CENTRE DE DOCUMENTATION ET TWITTER : 31 511 (+ 1 521)

 371 (+ 80)

 7 253 (+ 3 091)

 7 253 (+ 3 091)

LE CENTRE DE DOCUMENTATION CONFÉDÉRAL : DES RESSOURCES POUR S'INFORMER, SE FORMER ET S'OUTILLER



Le centre de documentation du Planning Familial n'est pas un centre de ressources comme les autres. Son fonds, unique en son genre par son ancienneté, son importance et son accessibilité, couvre plus de 60 ans d'histoire de combats féministes. Le service est géré par deux salariées et deux bénévoles. 2020 fut une année exceptionnelle : le centre est resté fermé pendant tout le confinement mais l'activité ne s'est pas arrêtée pour autant car le fonds a augmenté de 2.5% (contre 2.3 % en 2019) avec 548 nouvelles acquisitions (dont 36 en service de presse). Le fonds est en grande partie composé de livres, mais aussi de revues, d'affiches, vidéos, brochures... le tout référencé dans une base de données accessible en ligne : <http://documentation.planning-familial.org>

Les interactions avec les lectrices et lecteurs se sont faites en partie par mail et par téléphone, puis de nouveau sur place et sur rendez-vous dès que cela fut de nouveau possible. Mais, en raison de l'arrêt des CA en présentiel et du confinement, le nombre de prêts a drastiquement diminué et les ventes ont été moins florissantes. Le centre de documentation travaille également avec les autres centres de documentation du réseau : Grenoble : <http://doc.leplanningfamilial38.org/> et Villeurbanne : <https://69-planningfamilial.kentikaas.com/> Nous avons relancé un groupe de travail et d'échanges sur nos pratiques documentaires. 2020 nous a permis de nous réinventer, de trouver de nouvelles façons de travailler pour continuer à rendre service au mouvement.

PRODUCTION ET DIFFUSION DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ET MILITANTES

2020 est un bon millésime pour la production de documents de communication, que ce soit pour les programmes nationaux ou les feuilles de routes du plan stratégique.. **Quelques exemples :**



NOUVEAUTÉ!



Grâce à Isabelle Duriez, le Planning s'est également lancé dans la production de Podcast **«Au cœur du Planning»**, avec notamment un épisode sur l'avortement en temps de confinement.

Autres productions documentaires à destination du réseau :

- Revues de presse hebdomadaires (nationale et internationale)
- la mise à jour des documents suivants :
- Focus avortement, France et monde
- Tableau comparatif des législations sur l'avortement dans l'Union Européenne
- Sitographie pour des ressources en langues étrangères..

LES CHIFFRES CLÉS DE LA DOC

26 511 RÉFÉRENCES AU CATALOGUE
39 NOUVELLES PUBLICATIONS

518 ACQUISITIONS
700 ABONNÉ.E.S FACEBOOK

AGIR AVEC LES PROFESSIONNELLES : LA FORMATION

Concernant la formation professionnelle, l'année 2020 a été marquée par la nécessité d'adapter les actions de formation à distance, et de mettre en œuvre de nouvelles modalités pédagogiques. Des expérimentations ont été menées un peu partout au sein du réseau MFPP pour continuer d'assurer des actions de formation auprès de nos publics et partenaires : utilisation et comparaison d'outils de visioconférence, réflexion autour de l'utilisation de plateformes LMS, test d'outils interactifs en ligne, ... Cela a permis de se questionner sur la mobilisation d'outils libres, répondre à l'enjeu de « dégooglisation » du Planning, et s'interroger sur l'articulation possible entre éducation populaire, accessibilité et FOAD (Formation à distance).

Un bilan et une valorisation de ces expérimentations devront être menés en 2021, notamment pour réfléchir à l'intégration à moyen terme de ces nouvelles modalités aux actions de formation en présentiel, et à la possibilité de proposer des formations « multimodales ».

Cette année a également été celle de la certification Qualiopi pour les organismes de formation (OF) du réseau. Initialement obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2021, la situation sanitaire a généré un décalage d'un an de l'obligation de certification (1^{er} janvier 2022). Une formation de 2 jours a été organisée par la Confédération au mois de mars, pour les aider à s'approprier le référentiel national qualité (RNQ) et construire un plan d'action en vue de leurs audits. Avec l'appui du cabinet Certup Maïeutika, plusieurs webinaires ont été organisés, ainsi qu'un audit blanc collectif de 2 jours en septembre, qui a permis d'enclencher une bonne dynamique d'échanges de pratiques.

En fin d'année, les 8 organismes de formation ayant passé leur audit en 2020 ont obtenu la certification Qualiopi, soit un taux de réussite de 100% : bravo à eux ! Les 5 derniers passeront leur audit en 2021.

L'année 2020 a aussi été marquée par le refus de l'enregistrement de la certification au Conseil conjugal et familial (CCF) au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles). Déposé en 2019 au nom du Collectif national des EICCF, ce dossier repose sur une masse importante de travail. Son refus a été d'autant plus difficile à accepter par les structures du Collectif.

Toutefois, le Planning Familial a décidé de construire et déposer un dossier à son nom propre : ce chantier de travail se poursuivra en 2021, en collaboration avec les OF concernés.

Pour conclure, malgré le contexte de crise sanitaire, l'année 2020 a permis d'enclencher une dynamique d'échanges de pratiques et de travail collectif entre les OF du réseau, que ce soit autour de la FOAD, de Qualiopi ou de rendez-vous visio réguliers.

LE PLANNING FAMILIAL DANS LES OUTRE-MER : UNE DYNAMIQUE DEPUIS PLUS DE 10 ANS, QUI A DÛ INNOVER EN 2020, PANDÉMIE DE COVID OBLIGE !

L'impact de la crise sanitaire a été particulièrement important dans les territoires d'Outre-Mer. La réponse aux besoins en santé sexuelle a été fortement impactée par les restrictions de circulation sur des territoires où les déplacements peuvent être longs et où les structures de santé sexuelle sont insuffisantes.

Pour les associations du Planning Familial, comme pour toutes les autres associations impliquées dans des actions de terrain, il a fallu s'adapter pour ne pas laisser les personnes sans réponses à leurs demandes et besoins.

Pour cela, nous nous sommes appuyés sur les plateformes téléphoniques Antilles et Réunion de notre Numéro Vert National afin d'informer, et d'orienter autour des demandes en santé sexuelle (IVG contraception, IST, violences).

Pour lutter contre l'isolement, nous avons tenté de préserver ce qui est si précieux dans ce programme : échanger les expériences en visio. Le besoin de formation et de renforcement des compétences des équipes a été identifié pour mieux répondre aux demandes des personnes LGBTQI+. Les associations du Planning de La Réunion et Guyane, Maternité Consciente en Guadeloupe et Kap Caraïbes en Martinique ont uni leurs efforts pour préparer une formation afin de renforcer en 2021 notre implication sur le terrain.

Les Outre-Mer forment des territoires particulièrement jeunes. Comme il était difficile en période de confinement de rencontrer les jeunes physiquement et de répondre au mieux à leurs demandes, nous avons décidé d'investir dans la création de nouveaux outils (vidéos, flyers, ...) et de soutenir des associations de jeunes pour

réaliser des actions collectives. L'objectif de mobilisation des jeunes n'a cependant pas été abandonné : le projet de rencontres entre jeunes des différents DROM prévu fin 2020 a été reporté en 2021. Il n'en demeure pas moins un axe central de ce programme. Que ce soit les jeunes ambassadeur-ice-s de la santé sexuelle de Guyane, la vingtaine de jeunes qui se mobilisent en Guadeloupe pour des actions en milieu festif, ou les jeunes de La Réunion formé-e-s comme personnes ressources, tou-te-s sont en attente de ces espaces de mutualisation que peut leur offrir le programme DROM.

L'adaptation aux outils numériques pendant ce temps de crise sanitaire a également permis aux AD de faire fonctionner la vie associative et former plus largement les équipes afin de renforcer les compétences. Fidèle à son rôle de tête de réseau, la Confédération a produit des « mallettes santé sexuelle » qui seront mises à disposition des associations pour faciliter les interventions de terrain. Enfin, cette année à distance a permis d'investir un nouveau champ : celui de la recherche. Dans une volonté de « mieux connaître pour mieux intervenir », la confédération a lancé, avec les associations des territoires, un projet de recherche. La première phase a démarré en 2020. Elle a consisté à recruter une stagiaire pour réaliser dans un premier temps un diagnostic des données existantes dans les AD des DROM concernant la santé sexuelle, et dans un second temps un travail plus approfondi sur un territoire en particulier.

Une triste nouvelle cependant dans le programme : l'AD de Mayotte était une priorité 2020 pour le programme, mais des dysfonctionnements graves dans l'association ont contraint la confédération à sa mise hors du réseau du Planning.

LE PROGRAMME : "HANDICAP ET ALORS?!"



Cette année 2020 a été l'année du défi, l'année de la perte, l'année de la découverte: la crise sanitaire nous a troublé-e-s, mais ce trouble nous a permis une remise en question, un travail de réflexion et de recherche nourri d'envie de trouver de nouvelles voies pour partager, échanger, aller de l'avant.

Un véritable travail de réseau s'est poursuivi pour alimenter une réflexion qui n'a jamais cessé de progresser: notre participation aux différents événements nationaux comme le «Salon international de l'autisme», le salon «Amour et handicap», les rencontres pour la constitution des «Centres ressources handicap régionaux», ont pu se poursuivre grâce à la visioconférence.

Nous avons aussi maintenu notre engagement politique dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants en situation de handicap, avec notre participation au groupe de travail du handicap du «Grenelle des violences». Notre groupe de travail national sur le Programme «**Handicap et alors?**» a pu maintenir un échange actif, grâce aux réunions à distance qui se sont révélées être facilitatrices pour nous retrouver, étant donné la distance géographique entre nous.

Les Associations Départementales, conscientes que les personnes en situation de handicap et leur proches ont été une des catégories la plus fortement touchées par les conséquences des confinements (situations d'isolement accrues, pertes d'emplois, difficultés d'accès aux soins, aux services, aux informations, plus grandes expositions aux violences), ont continué à travailler pour nourrir le réseau de soutien et d'accompagnement. Elles ont notamment poursuivi le développement des actions du Programme pour répondre aux demandes et aux besoins dans les territoires. C'est ainsi que 2653 personnes ont pu, malgré tout, bénéficier de l'intervention du Planning Familial. Les Associations départementales, face au défi, ont su s'adapter pour poursuivre les actions avec d'autres modalités, en faisant preuve d'une grande capacité d'adaptation: un véritable travail d'inclusion et de prise en compte des personnes en situation de handicap.

Des actions au niveau des outils dans le cadre du Programme ont aussi vu le jour cette année: la traduction en braille de la brochure «**Moi, mon corps et les autres**» pour élargir le travail de prévention des violences ainsi que la création et la diffusion d'une nouvelle silhouette, perfectionnée et plus simple d'utilisation pour parler du corps, des corps et des émotions lors des séances EVRAS. Un travail a par ailleurs démarré pour l'écriture d'une brochure sur les lois et le handicap. Enfin, nous avons procédé à une mise à jour de la page, du site web national du Planning, du Programme, avec notamment la création d'un onglet sur «les principales ressources dédiées au Programme».

La crise sanitaire a cependant impacté nos actions: la formation des formateur-trice-s, visant à former davantage les acteur-ric-e-s de terrain dans les associations départementales pour répondre aux demandes croissantes dans les territoires, a dû être reportée en 2021, ainsi que l'analyse de la pratique sur le thème des lois. Nous avons fait ce choix parce qu'il nous semblait difficile de conduire de telles actions autrement qu'en présentiel. Malgré cela, nous avons pu maintenir la formation des services civiques du Planning Familial en proposant un module en visioconférence. Cette action nous a demandé un effort en termes de préparation et d'adaptation, mais nous a aussi offert la possibilité de repousser nos limites et de nous réinventer!

Repousser les limites, nous réinventer, nous adapter, ce sont les mots qui ont d'ailleurs le mieux caractérisé cette année 2020 particulière et intense. Ils seront aussi le point de départ d'un nouvel élan pour affronter 2021 où l'imagination sera au pouvoir.

LE PROGRAMME : "GENRE ET SANTÉ SEXUELLE"

Compte tenu du contexte de crise sanitaire, le programme Genre et Santé Sexuelle en 2020 a su s'adapter tant au niveau national par la dynamique de réseau, que sur le terrain, par les actions qui se sont maintenues, réorientées, etc.

Le pilotage du programme a été assuré par 3 coordinatrices nationales et 12 référentes, qui ont pu travailler plus souvent en visio, mais aussi en présentiel pour adapter et organiser les actions.

Ce travail a pour but de favoriser :

- l'appropriation des enjeux et des pratiques de ce programme dans l'ensemble du mouvement et les liens avec d'autres programmes du mouvement (NVN, programme jeune, programme « Handicap et alors »),
- la recherche d'expert·e·s pour accompagner nos travaux et l'évaluation des actions.

Cette année, nous avons priorisé une réflexion sur les jeunes ressources partant des expériences de terrain, particulièrement portées dans les DROM, mais développées aussi en Métropole. Cette réflexion a été pilotée et accompagnée par des professionnel·le·s de l'évaluation.

Même si la formation nationale « Accueil des personnes en situation d'immigration » a été reportée en avril 2021, les rencontres inter-régions métropole ont pu se dérouler sous diverses formes. Cela nous a permis de maintenir la dynamique de réseau du programme en régions, notamment en 2020, par des analyses de pratique, la présentation du programme et des formations. Cette année, 12 journées de rencontres ont permis de toucher 80 personnes, sur 35 départements.

Les rencontres inter-régions DROM n'ont malheureusement pas pu se dérouler cette année, mais nous espérons pouvoir les organiser en 2021, pour le développement des ambassadeur·e·s en santé sexuelle, une approche par les pairs.

Les actions de terrain, groupes de parole, formations de professionnel·le·s ou personnes ressources ont en revanche pu se poursuivre. Grâce à elles, plus de 600 personnes ont pu être touchées en période de crise sanitaire.

Les 24, 25 et 26 septembre 2020, ont eu lieu la rencontre nationale du programme, avec pour thématique : « Se réapproprier son corps ». Malgré les mesures sanitaires, l'aspect logistique et la lourdeur organisationnelle, ces rencontres ont permis de toucher 90 personnes pour pour 37 associations départementales.

La plénière a accueilli Camille Froidevaux-Metterie et Marie Hermann, les auteures de « Seins en quête d'une libération », et « Notre Corps nous-mêmes ». Ces deux femmes nous ont donné à réfléchir sur nos propres vécus et expériences dans un contexte hétéronormé et patriarcal. Ce contexte prive en effet les femmes d'un outil de prévention quand elles sont exposées au VIH. Marie Ahouanto, médecin et militante, est venue nous sensibiliser au fait que les femmes ont le droit à la prévention diversifiée du VIH : la PrEP, encore largement inconnue au sein du Planning, et véritable enjeu à venir pour l'accompagnement des personnes dans le choix d'une prévention diversifiée. Les ateliers ont permis d'aborder les questions endométriose, contraception masculine, santé des FSF (femmes ayant des rapports avec des femmes), parentalité, âge d'or, violences, financements, analyse de la pratique, écoute, intersectionnalité, vie affective et sexuelle, handicap. Il s'agit de thématiques plus ou moins nouvelles, issues des demandes de groupes de parole ou d'échanges lors de la mise en œuvre du programme. Pour tout le réseau, un « 4 pages » de bilan a été réalisé².

Enfin, l'année 2020 a été l'occasion de faire évoluer le site internet GSS www.genresantesexuelle.fr.

La situation sanitaire de 2020 a été un frein aux regroupements mais nous avons pu malgré tout maintenir une bonne dynamique en visio ou en présentiel.

²https://documentation.planning-familial.org/ListRecord.htm?list=table&table=-3&global=on&field_all=on&idinlist=1&what=rencontres+gss+2020

LE PLAIDOYER INTERNATIONAL

Le Planning Familial agit pour une transformation sociale à l'échelle nationale et internationale afin que chaque personne puisse disposer librement de son corps dans un monde sans violence. En période de pandémie mondiale, le Planning Familial s'est mobilisé sur deux axes : le maintien des actions de plaidoyer à destination de la diplomatie internationale du gouvernement français et des actions de solidarité internationale en lien avec des associations féministes

Vingt-six ans après la dernière conférence mondiale sur les femmes à Pékin, la France va accueillir à Paris en juin 2021, le Forum Génération Égalité (FGE). Ce sommet a pour ambition de célébrer ces textes fondateurs et d'identifier le chemin restant à parcourir pour parvenir à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes à horizon 2030. Afin d'en accélérer la mise en œuvre et répondre aux défis majeurs restant à relever, les gouvernements français et mexicains ont lancé en juillet dernier, des coalitions d'actions aux côtés d'ONU femmes. Son objectif : élaborer un programme de mesures concrètes à adopter sur 6 thématiques prioritaires. Les membres de ces nouvelles alliances multi acteurs-riche·s auront pour rôle de faciliter l'adoption d'engagements politiques et financiers concrets sur des enjeux précis pour les 5 prochaines années. Représentant l'IPPF, le Planning Familial participe comme leader de la coalition d'action des droits et de la santé sexuels et reproductifs (DSSR). L'association y défend une approche globale des DSSR qui intègre le droit à l'avortement, à la contraception et à l'éducation complète à la sexualité, et basée sur les droits et les choix des personnes. Afin de s'assurer que ces valeurs soient prises en compte dans les futurs plans d'actions, le Planning a développé et diffusé, en partenariat avec Médecin du Monde et Equipop, un document de recommandations intitulé « Les Droits et la Santé Sexuels et reproductifs au cœur des politiques féministes étrangères ».

Au niveau national, le Planning Familial travaille activement à renforcer la mobilisation des associations féministes françaises dans le cadre du FGE, à travers le

Collectif Générations Féministes qu'il co-anime. Ce collectif, qui regroupe une cinquantaine d'organisations féministes, a pour objectif de faire entendre la voix des féministes dans toute leur diversité et d'obtenir des avancées majeures pour les droits des femmes des personnes LGBTQI+ et pour l'égalité de genre. Il réclame notamment des politiques publiques françaises sensibles au genre, ainsi que l'augmentation des fonds alloués aux associations féministes. Il travaille également au développement d'une campagne mondiale autour de la lutte contre les violences basées sur le genre, afin de contraindre l'État à prendre des mesures fortes pour mettre fin à ces pratiques.

En 2020, le Planning familial a maintenu ses programmes à l'international. Ses missions permettent l'échange de pratique entre acteurs-riche·s de terrain, le renforcement des capacités du réseau féministe et une expression de solidarité internationale. En amont de la crise sanitaire, les formatrices ont réalisé une mission de suivi sur Abéché au Tchad dans le cadre du programme PASST-2. Le Planning y est engagé depuis 2016 afin d'améliorer la couverture sanitaire, ainsi que la qualité des services de santé sexuelle et reproductive. L'association se mobilise aussi dans le cadre du programme MPacos, menée au Tchad en consortium avec Expertise France, Care et PU. Trois missions de formation de formateurs-riche·s avec des partenaires associatifs d'Abéché et de Sarh ont été mises en place, en distanciel, en novembre 2020. Elles ont pour objectif de renforcer l'analyse des pratiques dans la mise en place de formations de promotion des soins génésiques, de la planification familiale et de sensibiliser les personnels de centres de santé. La collaboration au programme #ISSV piloté par l'AIMF et la Mairie de Paris s'est poursuivie. Ainsi, sur les sites de Bobo Dioulasso au Burkina Faso, de Uct et de Tsévié au Togo et d'Antananarivo à Madagascar, le Planning Familial a continué à soutenir et à accompagner les associations locales par de l'échange de pratique et grâce à des points réguliers par visioconférence. Nous avons maintenu notre engagement au sein de la plateforme Elsa afin



de renforcer les échanges de pratique dans la prise en charge des usager·e·s, les nécessaires adaptations des services mis en place en raison des confinements, ainsi que les stratégies de plaidoyer dans les difficultés d'accès aux soins pour certaines populations.

Les droits sexuels, dans leur approche globale comme droits humains fondamentaux, sont les premiers à être menacés en temps de crise car ils sont considérés non essentiels, voire utilisés comme outils pour renforcer le patriarcat et les inégalités, au détriment de la démocratie et de l'État de droit. En effet, plusieurs gouvernements ont profité de la crise sanitaire pour restreindre notamment l'accès à l'avortement. ça a été le cas en Pologne et dans certains états des États-Unis. Face à ces attaques, les militant·e·s se sont mobilisé·e·s dans la rue, par des actions de terrain et de plaidoyer. Cette lutte a porté ses fruits en Argentine: après des années de plaidoyer, le gouvernement a légalisé le droit à l'avortement en décembre. Le Planning Familial s'est engagé dans ces combats internationaux en soutien aux militant·e·s en mobilisant les parlementaires français et européen·ne·s, les associations partenaires et l'opinion publique.

Dans un contexte international marqué par une crise sanitaire sans précédent, le Planning Familial s'est fortement mobilisé pour défendre l'accès des femmes et filles à leur droits humains fondamentaux, y compris à

leur droit à la santé sexuelle et reproductive .

En effet, la pandémie Covid-19 a mis en lumière les inégalités structurelles d'accès à la santé existant à travers le monde, avec des effets disproportionnés sur les personnes les plus vulnérables, et plus particulièrement sur les femmes et les filles. Les écarts déjà existants entre les sexes se sont amplifiés. Les femmes sont en première ligne dans la réponse à la pandémie (elles représentent la majorité des professionnelles de santé) et sont davantage exposées aux violences, en particulier dans la sphère domestique. Elles voient enfin leur accès à la contraception et à l'avortement particulièrement limité. Dans le cadre du Collectif Santé Mondiale, le Planning Familial a activement milité pour que la réponse française face à la pandémie de Covid-19 en matière de solidarité internationale, intègre :

- une approche basée sur les droits humains,
- la lutte contre les inégalités,
- la prise en compte de la dimension genre,
- l'application d'une diplomatie extérieure féministe, et l'inclusion des organisations de la société civile et des communautés impactées

Le tout selon un principe de co-construction à travers des recommandations.

Le COVID a démontré que les frontières ne sont qu'une conception géopolitique et humaine et que la lutte pour les droits ne peut qu'être internationale.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

«CONFINÉ·E·S, NOUS AVONS TOUJOURS DES DROITS»

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire. Nous avons dû réagir rapidement et nous adapter très régulièrement, pour pouvoir continuer à accueillir les personnes dans nos centres ou au téléphone et défendre nos droits. Cette crise a souligné la capacité de notre mouvement à se mobiliser aux échelles locales, régionales, nationales et internationales pour revendiquer nos droits comme des droits humains et fondamentaux que nulle pandémie ne doit remettre en cause. Nous sommes fier·e·s de notre rapport d'activité qui démontre que face aux difficultés rencontrées nous avons continué à nous engager pour une société féministe, juste, inclusive, sans violence ni discrimination. Ensemble nous avons su faire preuve de capacité d'adaptation et d'agilité. Les pages précédentes le montrent.

2021, L'ANNÉE DU CHOIX.

Nous continuerons à lutter tant qu'il le faudra. 2021 nous offre des opportunités pour faire avancer les droits des femmes, des personnes LGBTQI+ ainsi que les droits sexuels. Nous exigeons que 2021 soit l'année du choix :

- Le choix par des engagements internationaux: 26 ans après la convention internationale de Pékin, le Forum Génération Égalité co-organisé par la France et le Mexique avec ONU Femmes est une opportunité pour engager les États à prendre des mesures concrètes pour les droits des femmes à l'échelle nationale et mondiale
- Le choix par l'accès à l'éducation à la sexualité: nous célébrerons les 20 ans de la loi de 2001 sur l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Nous revendiquons le fait que les élèves puissent enfin bénéficier des séances prévues par la loi.
- Le choix par l'accès à l'IVG: nous appelons les parlementaires et le gouvernement à se mobiliser pour que le projet de loi sur l'augmentation des délais de l'IVG soit voté. Une avancée sociale, politique et symbolique dans le cadre des 50 ans du Manifeste des 343
- Le choix par le droit à la PMA pour tout·e·s: une loi qui a été promise par le gouvernement et qui n'a cessé d'être reportée. Il est essentiel qu'elle soit enfin votée!

Le choix par l'accès à tous les contraceptifs et à la prévention diversifiée: la loi de 2001 a permis un accès aux mineures, toutes personnes doit pouvoir en bénéficier quelque soit ses revenus, et avoir la possibilité de choisir sa prévention avec un accès facilité à la PrEP. Pour que plaisir, ne rime plus avec risques.

**Faisons de 2021 l'année du choix pour
que chacun·e puisse librement disposer de son corps et de sa vie :**

MON CORPS, MON CHOIX.



le planning
familial

Confédération nationale du Planning Familial
4 square Saint-Irénée
75011 Paris

www.planning-familial.org